



CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPÉEN – 20-21 MARS 2003

(extraits concernant des questions pertinentes pour le Partenariat euro-méditerranéen)

MOYEN-ORIENT

La crise irakienne rend encore plus impérieuse la nécessité de traiter et régler les autres problèmes de la région.

Le conflit israélo-palestinien, en particulier, demeure un sujet de vive préoccupation. Les deux parties devraient faire preuve de la plus grande modération. L'heure est à la négociation, au compromis et à la réconciliation : il est temps de briser le cercle vicieux de la haine, de l'affrontement et de la violence.

Nous réitérons notre ferme soutien à la vision, partagée par toute la communauté internationale, de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières de 1967. Tous les acteurs ont en commun la responsabilité historique de faire de cette vision une réalité.

La feuille de route avalisée par le Quartette le 20 décembre 2002 indique la voie à suivre pour parvenir à un règlement définitif, équitable et global. Elle doit être publiée et mise en œuvre immédiatement, et des progrès doivent être réalisés en parallèle dans le domaine de la sécurité, ainsi que sur le plan politique et économique. Nous sommes toujours disposés à aider les parties à mettre en œuvre cette feuille de route, aux côtés des États-Unis, de la Russie et des Nations Unies.

Dans cet esprit, nous accueillons avec satisfaction la déclaration du Président Bush du 14 mars, par laquelle il a annoncé son intention de favoriser la mise en œuvre de la feuille de route.

L'Union européenne accueille avec satisfaction et appuie le débat qui se déroule actuellement au sein de l'Autorité palestinienne et de la société civile au sujet de la promotion d'une réforme politique ambitieuse. La désignation d'un premier ministre doté de compétences effectives est une première étape fondamentale à cet égard et imprimera un élan majeur au processus de paix. Le Conseil européen se félicite de la signature, par le Président Arafat, de l'acte législatif portant création du poste de premier ministre, ainsi que de sa décision de nommer Mahmoud Abbas à ce poste.

L'Union poursuivra son engagement et invite toutes les parties à soutenir les efforts cohérents en vue de la réforme et de la reconstruction de l'Autorité



palestinienne. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour mettre un terme à la tragédie humanitaire dans les territoires palestiniens.

L'UE renouvelle son appel à Israël pour qu'il abandonne sa politique de colonisation, qui constitue un obstacle à la paix à court et à long terme. Israël devrait aussi contribuer efficacement aux efforts visant aux réformes palestiniennes. Toutes les parties devraient s'efforcer de mettre fin à la violence.

L'Union européenne n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à la paix au Moyen-Orient, pour le bien des peuples de la région, mais aussi pour favoriser la paix et la sécurité internationales, et elle poursuivra dans cette voie.

IRAK

Le commencement du conflit nous place devant une situation nouvelle. Notre espoir est que le conflit se termine avec le minimum de souffrances et de pertes en vies humaines. Nos défis communs sont les suivants:

En ce qui concerne l'Irak:

- L'UE est attachée à l'intégrité territoriale, à la souveraineté, à la stabilité politique et au désarmement intégral et effectif de l'Iraq sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'au respect des droits du peuple irakien, y compris de toutes les personnes appartenant aux minorités.
- Nous pensons que les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle essentiel pendant et après la crise actuelle. Le système des Nations Unies a une capacité de coordination de l'assistance aux États sortant d'un conflit et une expérience pratique en la matière qui sont sans égales. Le Conseil de sécurité devrait donner aux Nations Unies un mandat ferme pour cette mission.
- Il nous faut de toute urgence répondre aux besoins humanitaires essentiels qu'entraînera ce conflit. L'UE est déterminée à jouer un rôle actif dans ce domaine, conformément aux principes établis. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général des Nations Unies selon laquelle on peut continuer à répondre aux besoins humanitaires du peuple irakien grâce au programme "Pétrole contre nourriture".
- Nous voulons contribuer effectivement à créer les conditions qui permettront à tous les Irakiens de vivre dans la liberté, la dignité et la prospérité sous l'autorité d'un gouvernement représentatif, qui sera en paix avec ses voisins et un membre actif de la communauté internationale. Le Conseil invite la



Commission et le Haut Représentant à étudier les moyens par lesquels l'UE pourrait aider le peuple irakien à atteindre ces objectifs.

Sur le plan régional:

- Nous exprimons notre solidarité avec les pays confrontés à des problèmes et à des risques du fait du conflit, y compris l'afflux éventuel de réfugiés, et nous sommes prêts à leur venir en aide. L'UE s'emploiera activement à soutenir la stabilité régionale.
- Nous invitons tous les pays de la région à s'abstenir d'actions susceptibles d'accroître l'instabilité.
- Les pays de la région ont également une responsabilité particulière pour ce qui est de prévenir les actes de terrorisme.
- Nous continuerons à œuvrer activement en faveur de la relance du processus de paix au Moyen-Orient grâce à la publication et à la mise en œuvre immédiates de la feuille de route approuvée par le Quartette.
- Nous approfondirons le dialogue et la coopération dans tous les domaines avec les mondes arabe et islamique. Nous espérons que les possibilités très importantes offertes par le processus de Barcelone pourront bientôt être utilisées à bon escient.

Sur le plan international :

- Nous réaffirmons notre attachement au rôle fondamental des Nations Unies dans le système international et au principe selon lequel c'est au Conseil de sécurité qu'il incombe au premier chef d'assurer le maintien de la paix et de la stabilité internationales.
- Nous sommes résolu à renforcer la capacité de l'Union européenne dans le cadre de la PESC et de la PESD.
- Nous demeurons convaincus qu'il nous faut renforcer le partenariat transatlantique, qui reste une priorité stratégique fondamentale pour l'Union européenne. À cet effet, un dialogue suivi sur les nouveaux défis régionaux et mondiaux est nécessaire.
- Nous continuerons à contribuer à la consolidation de la coalition internationale contre le terrorisme.



EUROMED REPORT

Edition no 54

24 mars 2003

- Nous intensifierons également nos efforts en faveur d'une politique multilatérale globale, cohérente et effective de la communauté internationale visant à empêcher la prolifération des armes de destruction massive.

Les objectifs ci-dessus sont liés entre eux et se complètent. Ils devraient être poursuivis en parallèle par une action coordonnée de l'ensemble des principaux acteurs internationaux. Dans cette optique, la restauration de l'unité de la communauté internationale constitue un impératif absolu.

ATTENTION

Les Euromed Reports reproduisent des documents officiels de l'UE (Déclarations du Conseil, Conclusions de réunions ministérielles, etc.) dont la plupart sont également diffusés par d'autres moyens (Journal Officiel des Communautés européennes, site Internet, etc). Les Euromed Reports sont publiés lorsque les documents pertinents sont disponibles, sans calendrier prédéterminé. Seules les versions française et anglaise - lorsqu'elles existent - sont reproduites et distribuées sous forme de Euromed Reports, bien que le document puisse aussi être disponible dans d'autres langues officielles de l'UE.

Pour obtenir d'autres versions linguistiques de ce Euromed Report vous pouvez aller sur:
<http://ue.eu.int/newsroom/related.asp?BID=76&GRP=5652&LANG=1>